

CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBELLET

COMPTE RENDU du 14 octobre 2019

Nombre de membres afférents au Conseil : 15 / En exercice : 15
Présents : 14 / Votants : 15
Date de la convocation : 7 octobre 2019
Date d'affichage : 16 octobre 2019

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le quatorze octobre, le Conseil Municipal de MONTBELLET, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Thérèse DREVET, Maire.

Etaient présents :

Marie-Thérèse DREVET, Jean-Pierre CORSIN, Sébastien BORNUAT, Marie-Claire HUSSON, Fabrice PONSOT, Isabelle SALLIN, Guillaume NERAT DE LESGUISÉ Bruno GALLI, Sylvie CARNEIRO DA SILVA, Maryse CHARVET, Jean-Luc BAUDRAS, Laurent RICOL, Dominique DECINA, Jean-Eric POGGI.

Absent avec pouvoir :

Jérôme ANDRE pouvoir à Marie-Thérèse DREVET

Rappel de l'ordre du jour :

- Installation panneaux art roman
- Point des travaux de voirie
- Cérémonie du 11 novembre
- Questions diverses

1/ Lecture du compte rendu du 09 septembre 2019 : Approuvé à unanimité.

2/ Délibération convention installation panneaux art roman

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a porté une mission de mise en valeur du patrimoine roman sur l'ensemble du territoire. La commune a donné à l'installation de pupitres d'information à proximité des deux églises de la commune. Pour atteindre cet objectif, une convention d'aliénation gratuite est nécessaire. Le conseil municipal donne son aval. L'Eglise du Bourg ainsi que la Chapelle des Arts se verront dotées d'un panneau reprenant l'historique du monument.

3/ Travaux de voirie :

- Des travaux de point à temps sont intervenus sur toutes les voies communales par l'Entreprise COLAS.
- Concernant la RD 906, à Saint Oyen, les travaux touchent à leur fin. Le marquage au sol et le mobilier urbain sont à venir.
- Une demande auprès du Conseil Régional pour la pose de deux abris bus a été déposée en septembre dernier. Les services du C.R. ne disposant pas de crédit pour des abris bus neufs, ont demandé à la commune de financer l'investissement. Ces abris-bus abritent principalement les élèves du secondaire (Tournus ou Mâcon), Mme le maire déposera une demande auprès de la Présidente du Conseil Régional.

4/ Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie se déroulera à partir de 11h15 devant la Mairie et sera suivie d'un apéritif à la salle polyvalente de MONTBELLET.

5/ Questions diverses

Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales PAYFIP. Par décret n° 2018-689 du 1^{er} août 2018, il est donné obligation aux collectivités territoriales de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne. Le conseil émet un accord de principe et donne tout pouvoir à Madame le Maire pour la signature de la convention.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public assainissement collectif et non collectif pour l'année 2018. Ce point sera évoqué au cours du prochain conseil.

Syndicat des Eaux du Haut-Mâconnais (SIEHM)

S. BORNUIAT, délégué, communique aux élus, le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau pour l'année 2018 :

- 10 379 habitants desservis,
- 503 893 m³ facturés,
- Prix théorique du m³ pour 120 m³ : 3.12 € TTC.

Le rapport complet peut être consulté auprès du secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture.

Recrutement de 3 agents recenseurs : Madame le Maire rappelle qu'à compter du 16 janvier au 15 février 2020 se déroulera le recensement de la population communale. Cette opération est importante car elle détermine pour les cinq prochaines années, les dotations financières attribuées par l'Etat à notre Commune. En conséquence, la commune recrute trois personnes disponibles à compter du 1^{er} Janvier prochain, au titre d'agents recenseurs. Une formation sera dispensée par l'INSEE dès le début de Janvier 2020. Chaque agent recenseur percevra une indemnisation. Se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Un coordonnateur communal sera également recruté et bénéficiera d'une indemnité kilométrique.

Demande d'un locataire : Suite à un support de volet défectueux, qui a obligé le locataire à le tenir fermé pour des raisons de sécurité, ce dernier sollicite une réduction de son loyer. Sensible à cette demande, le conseil municipal, à l'unanimité, ne donne pas une suite favorable à celle-ci, compte-tenu de la quasi-absence de préjudice du locataire.

Association « entends dons nous pour aelys » sollicite l'attribution d'une subvention pour venir en aide à la petite Aelys. Favorable sur le principe, le conseil prend acte de la demande et statuera lors de l'élaboration du budget 2020.

Appel à projet 2020 : Le conseil départemental demande le dépôt des dossiers avant le 31 décembre 2019.

La Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois prévoit la tenue de trois réunions publiques sur le PLUi (à 18h30) les :

- Mercredi 4 Décembre 2019 à LUGNY
- Mardi 10 Décembre 2019 à TOURNUS
- Mercredi 18 décembre 2019 à MONTBELLET (salle polyvalente)

Les compte rendus de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois sont consultables sur le site internet : www.maconnais-tournugeois.fr

La séance est levée 22 heures 15 minutes

La prochaine séance de conseil est fixée au lundi 18 novembre 2019 à 20h15
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans sus dits, ont signé au registre les membres présents